



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

HORAIRE CFF ROMANDIE 2013

Canton et communes concernées soutiennent l'offre CFF enrichie entre Lausanne et Genève

Réunies ce jour à l'invitation du conseiller d'Etat François Marthaler, les autorités municipales de Coppet, Nyon, Gland, Rolle, Allaman, Aubonne, Morges et Yverdon-les-Bains se sont déclarées rassurées par les nouvelles propositions des CFF concernant l'aménagement de l'horaire 2013, qui entrera en vigueur en décembre 2012. Ces nouvelles propositions visent à améliorer la situation des usagers de Nyon et Morges en direction d'Yverdon-les-Bains.

Depuis 2004, les déplacements en train ont augmenté de 35 % en Suisse romande. C'est plus du double de ce qui était attendu lors de l'introduction de Rail 2000. Pour éviter la saturation des tronçons les plus chargés de l'arc lémanique, les CFF, à la demande et avec le soutien des cantons concernés et de l'Office fédéral des transports, ont trouvé une solution en optimisant l'utilisation du réseau CFF existant, en modifiant l'horaire de certaines gares et en introduisant progressivement dès 2012 de nouveaux trains à deux étages.

Ces développements de l'offre seront introduits dès le 9 décembre 2012. En Suisse romande, le nouvel horaire impliquera un changement d'habitude dans les déplacements pour seulement 3 % des voyageurs, alors qu'il apportera des améliorations substantielles pour 45 %. Pour 52 % des passagers, ce sera le statu quo.

Treize rames de trains à deux étages amélioreront le confort des passagers, offriront davantage de places et des temps de parcours raccourcis. Elles assureront les liaisons RegioExpress (RE) Genève-Lausanne-Vevy et Genève-Lausanne-Palézieux-Romont. Grâce à ces nouveaux trains, les passagers de Coppet, Rolle et Allaman bénéficieront d'une desserte RE à la demi-heure dans chaque sens.

Entre Lausanne et Fribourg, le temps de parcours sera réduit de 5 minutes et entre Genève et Yverdon-les-Bains, le gain sera de 4 minutes. Mais les passagers de Nyon et Morges pour Yverdon-les-Bains devront, en dehors des heures de pointe, passer par Lausanne.

Compte tenu de ces nouvelles propositions, les autorités municipales soutiennent le projet dans sa globalité. Des réunions de travail sont prévues avec les CFF pour préciser le détail de ces aménagements.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 22 septembre 2011

DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 00 - Vincent Krayenbühl, chef du Service de la mobilité, 021 316 73 70 CFF, service de presse, 051 220 43 43